

Orchies

infos

Le journal de votre Ville

www.ville-orchies.fr

AUTOMNE 2020
N° 8



Rentrée

Une rentrée particulière

p.4



Dossier

Budget 2020

p.12



Ville d'Orchies

Sommaire



03 ÉDITO

04 **C'EST LA RENTRÉE !**

- ✓ Rentrée des classes 2020
- ✓ Remise des calculatrices

06 **C'EST NOUVEAU**

- ✓ Mon petit marché
- ✓ Commission accessibilité

07 **PLAN VÉLO**

- ✓ Challenge de l'écomobilité
- ✓ Mise en route du plan vélo

10 **JEUNESSE**

12 **DOSSIER**

- ✓ Budget 2020

16 **URBANISME**

- ✓ De nouveaux projets
- ✓ Réouverture de la piscine
- ✓ Ma ville en fleurs et en cultures
- ✓ La sécurité en trottinette

18 **APPEL À CANDIDATURE**

- ✓ Le Conseil des Sages
- ✓ Le CME

19 **SÉCURITÉ**

- ✓ Radars pédagogiques

20 **DOSSIER**

- ✓ Propreté

24 **ÉVÈNEMENT**

26 **DÉCOUVERTE**

- ✓ Coup de cœur Médiathèque
- ✓ Librairie

27 **EN BREF**

29 **EXPRESSION LIBRE**

30 **CARNET DE VIE**

31 **GESTES BARRIÈRES**

L'EDITO DU MAIRE



Nous ne pouvons que le constater : rien ne sera plus « comme avant ». Nous espérons sans doute que le confinement aurait raison du Covid-19 et que nous pourrions à la rentrée reprendre notre vie là où nous l'avions laissée. Malheureusement, non seulement la pandémie n'est pas enrayée mais elle progresse de nouveau.

Elle bouleverse tous nos repères et notre façon d'appréhender les moindres gestes du quotidien. Rencontrer des amis, visiter ses proches, aller au travail ou à l'école, faire son marché, tout action oblige à respecter et pratiquer les gestes barrières, gestes salutaires qui doivent être suivis et maintenus. Sur ce point, je sais pouvoir compter encore sur le civisme des Orchésien(ne)s.

L'équipe municipale est mobilisée depuis plusieurs mois, non seulement pour accompagner les structures qui ont besoin de mettre en place des protocoles sanitaires (commerces, écoles, bâtiments publics, associations...) mais également pour venir en aide aux personnes qui souffrent des conséquences de l'épidémie, les plus vulnérables, les commerçants, les soignants.

Orchies prouve une nouvelle fois qu'elle est une ville solidaire et fraternelle.

Malheureusement, les activités associatives qui sont son maillon fort, et les festivités auxquelles sont attachés les habitants peinent à retrouver leur place dans nos agendas. Les annulations d'évènements se multiplient et c'est toujours un creve-cœur de devoir renoncer à ce qui fait nos traditions et nos moments de partage.

Toutefois, la santé publique est et doit rester notre priorité absolue. Notre souhait est surtout de vous protéger. Cette pandémie appelle des mesures exceptionnelles et nous oblige à nous réinventer. Nous imaginons des solutions pour que la vie reprenne sans pour autant faire l'impasse sur la sécurité.

Notre ville a une propension à se relever, elle l'a prouvé de multiples fois au cours de son histoire. Je suis persuadé qu'elle en est capable encore cette fois. En attendant, prenez soin de vous et de vos proches et soyez attentifs aux plus fragiles.

Orchies prouve une nouvelle fois qu'elle est une ville solidaire et fraternelle.

Ludovic ROHART
Votre Maire

C'est la rentrée !

La rentrée est toujours un moment important pour les enfants et leurs parents. A l'inconnu de découvrir une nouvelle classe et de nouveaux camarades se mêle en cette période très particulière le respect d'un protocole strict pour éviter la propagation du Covid 19. Les équipes enseignantes et municipales font le maximum pour assurer la sécurité des petits orchésiens au quotidien.



C'est une rentrée sous le signe de la prudence et de la sécurité qui a eu lieu il y a quelques jours. Sens de circulation, horaires aménagés pour éviter les trop grands rassemblements, port du masque pour les adultes et les enfants du Collège et du Lycée, respect des distanciations physiques autant que possible, désinfection des mains et du matériel, tout est mis en place par chacun des responsables pour assurer une sécurité maximum dans l'ensemble des bâtiments accueillant les enfants.

“ Des messages ont été peints au sol par les services municipaux dans un rayon de 50 m autour des écoles afin de rappeler aux parents distraits de porter le masque. ”

Flèches et panneaux directionnels guident chacun dans ce qui est devenu le désormais connu « sens de circulation ». Les récréations sont échelonnées sur la matinée en maternelle, et pour le restaurant scolaire, des mesures sont prises afin d'éviter une trop forte concentration d'enfants : la plage horaire du repas est organisée pour limiter les groupes en simultané et tout est désinfecté entre chaque passage de classe.

Dans le cas où nous sommes informés qu'un enfant scolarisé au sein d'une de nos écoles aurait été testé positif au Covid-19, les personnes dites « cas contact », c'est-à-dire toutes celles qui ont pu fréquenter l'élève sont directement contactées par les services en lien avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) et sont testées.

Par mesure de sécurité, une désinfection complète des locaux est effectuée. Par mesure de précaution, les mêmes mesures de désinfection sont appliquées à tous les locaux municipaux fréquentés par les enfants.

Malgré le contexte, la rentrée pédagogique s'est bien passée. Le port du masque par les adultes pouvant être un facteur anxieux, les équipes sont particulièrement attentives au bien-être de l'enfant et à son ressenti. La rentrée, qui signe la fin des

vacances particulièrement longues cette année, est restée, comme depuis des lustres, le meilleur jour de l'année pour certains petits écoliers et le pire pour d'autres.

A noter : Un centre de dépistage pédiatrique est ouvert à Valenciennes sur Rendez-vous : 03.27.14.30.25 Vous pouvez contacter ce numéro tous les jours de 09h00 à 12h00.



Remise des CALCULATRICES

C'est une tradition qui va de paire avec la rentrée scolaire : la cérémonie de remise de calculatrice aux élèves entrant en 6ème. Depuis plusieurs années maintenant, la calculatrice a remplacé le « fameux dictionnaire », s'adaptant aux besoins des écoliers et à leurs attentes. Les dictionnaires sont désormais offerts aux classes de CE2 et restent à l'école.

C'est habituellement un évènement qui rassemble plusieurs centaines de personnes au restaurant scolaire. Mesures de sécurité oblige, la manifestation s'est déroulée au sein de l'Hôtel de Ville et la soirée a été divisée en trois temps : un pour l'école Joliot Curie, un pour l'école Jules Ferry et un pour l'école Notre-Dame de la Providence. Un seul accompagnant par enfant permettait également de réduire les effectifs. Malgré cette organisation un peu particulière, la teneur de la manifestation était la même : féliciter les enfants pour leur parcours scolaire, les encourager pour leur passage vers un monde qui leur est totalement inconnu, à savoir le Collège et leur souhaiter une très bonne rentrée.



C'est NOUVEAU 

Mon Petit Marché



Jeune orchésien tout juste diplômé d'un master en marketing et communication, Matthias Gorisse se lance dans le développement d'un site internet en complète relation avec la démarche Zéro déchet engagée par la Ville d'Orchies. Mon Petit Marché (c'est le nom de son site) a pour but de permettre de vendre le surplus de son jardin que l'on soit un particulier ou un professionnel.

Le crédo de Mon Petit Marché, repose sur trois notions : **vendre, donner et échanger**. Le leitmotiv : **éviter le gaspillage et favoriser les circuits courts**.

Ainsi, par le biais de la plateforme, vous pouvez trouver et proposer des produits végétaux. Fleurs, plantes, graines (selon la législation), fruits, légumes ou encore bois, compost, fumier.

Il suffit de se créer un compte sur le site pour avoir accès au « marché ». Avec la géolocalisation, on peut trouver le produit le plus proche de chez nous et contacter directement le vendeur. Il n'y a pas de transaction financière sur le site, ce qui évite les frais bancaires. Pour le vendeur, des packs existent allant de 3 annonces gratuites à 6 euros par mois pour la publication d'annonces illimitées.

En plus du marché, on trouve sur le site de multiples articles sur le jardinage, des trucs et astuces, de l'aide pour entretenir son potager, des recettes de cuisine. Le but à long terme étant de créer une communauté participative, de mettre en relation les particuliers et professionnels producteurs.

Le jeune créateur espère pouvoir proposer prochainement des formations en lien avec les associations inhérentes à ce domaine.

Même si le principe fonctionne et permet déjà des échanges en ligne, le projet n'en est qu'à ses débuts et la plateforme n'est pas encore connue du grand public. Matthias travaille à son développement et à développer sa communication car plus il y aura de vendeurs, plus il y aura d'acheteurs et donc d'interactions. Une belle initiative pour qui souhaite vendre son surplus de courgettes et pour qui cherche à acheter des produits locaux et naturels.

Site internet : monpetitmarche.site - Facebook et Instagram : [monpetitmarche.site](https://www.instagram.com/monpetitmarche.site)



> Ouverture des associations

Du fait de l'interdiction des rassemblements et de la gestion des gestes barrières, les associations ont dû cesser leurs activités. La reprise se fait petit à petit en fonction des domaines concernés. Nous vous invitons donc à prendre directement contact avec les associations pour tous renseignements les concernant. Retrouvez la liste des associations sur le site de la Ville d'Orchies : ville-orchies.fr



> Le banquet des aînés

Au vu de la situation sanitaire, le banquet des aînés qui se déroule chaque année en septembre est reporté à une date ultérieure. De même, afin de protéger au maximum la santé de nos séniors, les réunions hebdomadaires des deux clubs sont suspendues.

> Commission communale pour l'accessibilité : la prise en compte du handicap est une priorité

En matière de prise en charge du handicap, nous savons que notre société a encore beaucoup à progresser. La Ville d'Orchies est bien sûr concernée par les avancées à accomplir en la matière.

Des réalisations importantes ont été réalisées ces dernières années, notamment la mise en accessibilité des bâtiments publics. Pour autant, nous souhaitons aller plus loin.

Pour cela, il existe une commission communale pour l'accessibilité. Elle réunit à la fois des élus référents, des représentants d'associations et de structures concernées par le sujet ainsi que des citoyens ayant une connaissance particulière du handicap. Elle a notamment vocation à donner des avis et à proposer des aménagements de l'espace public, à travailler sur la mise en place d'actions pour favoriser l'insertion des personnes handicapées dans notre vie collective.

Le début de ce nouveau mandat municipal est synonyme de renouvellement de cette commission. Si vous êtes intéressé-e, vous pouvez faire acte de candidature en adressant un courrier au Maire.

CHALLENGE RÉGIONAL DE L'ÉCOMOBILITÉ SCOLAIRE

5^{ème} édition, du 5 au 9 octobre 2020

Une animation pour développer la mobilité durable sur votre territoire

Le challenge de l'écomobilité scolaire, qu'est-ce que c'est ?

Ce challenge inter-écoles est ouvert à toutes les classes de la région Hauts-de-France, de la maternelle au CM2. Il vise à promouvoir, de manière ludique, l'ensemble des moyens de **transports doux**, pour effectuer le trajet domicile-école : à pied, à vélo, à trottinette, en transports en commun ou encore en covoiturage.

L'opération vise à **modifier durablement nos comportements citoyens**, pour préserver la santé de nos enfants ainsi que notre environnement. Il est bien sûr question de la pollution automobile, dont les enfants sont les premières victimes (asthmes, allergies...). Mais aussi de leur bonne santé, à travers la pratique d'une activité physique quotidienne (limiter les risques de surpoids, améliorer la résistance au stress, améliorer la qualité du sommeil, l'éveil et la concentration).



Le challenge favorise les rencontres et les échanges sur le chemin de l'école. Cela contribue par ailleurs à améliorer l'estime que les enfants ont d'eux-mêmes, et ce n'est pas anodin !

La mobilisation de tous les élèves d'une classe lui permettra **de marquer des points pour remporter le challenge**. Le référent volontaire consigne au départ le type de déplacement habituel des enfants pour se rendre à l'école. Puis, il indique quotidiennement les transports alternatifs retenus tout au long de la semaine du challenge. À la fin, il signale les modes de transport choisis pour l'avenir.

Les résultats de la ou des classes participantes de l'établissement sont enregistrés en ligne sur le site internet du challenge. Deux classes seront désignées victorieuses :



La classe la plus écomobile, qui a mobilisé le plus d'enfants dans l'usage de transports doux



La classe ayant fourni le plus bel effort, qui aura eu la plus belle progression écomobile entre le début et la fin du challenge.

Cette opération est organisée par le Crem (Centre Ressource Régional en Écomobilité) qu'animent Droit au Vélo et En Savoir Plus, avec les soutiens de l'Éducation Nationale et des acteurs-relais du CREM. Elle est soutenue par l'ADEME, la Région Hauts-de-France, les Départements du Nord et du Pas-de-Calais, la Métropole Européenne de Lille, la Communauté Urbaine d'Arras, la Communauté Urbaine de Dunkerque, la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, les villes d'Hazebrouck, Ronchin, Bailleul, Saint-Laurent-Blangy, Villeneuve d'Ascq, Fourmies, Bruay-la-Buissière, Maubeuge et Béthune.

A noter, l'école maternelle Roger Salengro participe au défi.



TOUS EN SELLE AVEC LE PLAN VÉLO

Les bouleversements climatiques et plus récemment la crise du Covid-19 appellent des changements durables dans nos modes de vie et de consommation. Nos modes de transport sont bien sûr concernés, avec un report souhaitable de l'usage des véhicules les plus polluants vers des modes plus doux (marche, vélo, transports en commun, etc).

La Ville d'Orchies souhaite s'inscrire pleinement dans cette transition écologique en promouvant l'usage du vélo par des actions volontaristes. Localement cela fait d'autant plus sens que l'usage massif de la voiture engendre des difficultés : saturation de l'A23 et de l'échangeur aux heures de pointe, trafic de desserte important, problèmes de stationnement gênant, etc. Encourager le vélo et diminuer la part de la voiture permettra de répondre en partie à ces problématiques.

Cela va de pair avec l'engagement de la Mairie pour des projets alternatifs : ligne Orchies-Pont-de-Bois, aires de covoiturage, etc.



Avec l'Aide à l'achat de vélo à assistance électrique et l'aide à l'achat pour un vélo « classique », ainsi que l'aide à l'achat de matériel de sécurité, la Ville commence à mettre en place des pistes cyclables sur la voirie de son territoire. Ainsi la Ville a fait appel au cabinet Urbania, spécialiste du sujet, pour l'accompagner dans la définition d'un schéma cyclable.

Objectifs principaux :

- ✓ définir tous les aménagements possibles afin de développer la pratique du vélo.
- ✓ tracer des itinéraires cyclables sécurisés, notamment pour rallier les principaux pôles d'activités de la ville.

Cette étude a fait l'objet d'une concertation élargie avec les collectivités partenaires (CCPC, Département), les instances de démocratie participative, le cyclo club d'Orchies ainsi que l'Association Droit au vélo.

Elle a abouti début 2020 à la définition d'un schéma cyclable décliné en de multiples fiches actions que la Municipalité va s'atteler à mettre en place dès cette année et durant le mandat.

Premiers aménagements de voirie

La crise sanitaire a accéléré la nécessité de déployer des aménagements favorables à la pratique du vélo. Des premières décisions ont été prises en ce sens :

- ✓ Passage de la rue du collège en sens unique avec contre-sens cyclable
- ✓ Mise en sens unique de l'axe rue de l'Eden-rue des Œillettes avec création d'une bande cyclable (lien sécurisé entre le centre-ville et la zone Collège-Parc du Millenium)
- ✓ Aménagement par pictogramme de l'Avenue de la Libération sur la section allant de la rue du Collège à la rue des Rosiers (pour faciliter notamment le lien cyclable jusque les zones d'activités)
- ✓ Création de vélorues (= vélo autorisé à rouler en partie centrale de la chaussée et interdiction de doubler pour les engins motorisés) sur les voies suivantes : Place De Gaulle , rue Jules Roch, rue de l'Église et les voies des Places De Gaulle et Gambetta reliant les rues des Trois Muettes et rue de l'Église.



Projet de voie cyclable Orchies-Coutiches et candidature à l'appel à projets « Continuités cyclables » du Ministère de l'écologie

Depuis plusieurs mois, la Ville d'Orchies travaille avec son homologue de Coutiches, le Département, la CCPC et des partenaires intéressés (cyclo club, ADAV) pour l'aménagement d'une voie cyclable entre les deux communes. Cet aménagement permettrait d'éviter aux cyclistes d'emprunter l'échangeur de l'A23 (et notamment le rond-point « Slosse ») et la très fréquentée RD938, véritables points noirs pour la pratique du vélo. Cela viendrait comme le véritable chaînon manquant entre le Douaisis et la Belgique, en parfaite cohérence avec les schémas cyclables du Département, de l'intercommunalité et de la Ville d'Orchies.

Cette voie cyclable sécurisée sera tracée sur un chemin agricole existant dont l'accès sera réservé aux piétons, aux cycles et aux engins agricoles. Il sera donc formellement interdit aux autres engins motorisés.

Cet aménagement sécurisera véritablement les cyclistes, qu'ils l'utilisent pour se rendre sur leur lieu de travail, d'études, à la gare, sur des pôles d'activités ou simplement pour les loisirs. Le nombre de cyclistes sur cet axe devrait donc bondir et, en corollaire, le nombre de voitures substantiellement diminuer.

Cet aménagement chiffré à environ 600 000€ fait l'objet d'une demande de subvention auprès du Ministère de l'écologie au titre de l'appel à projets « Continuités cyclables » (fonds de 50 millions). Celui-ci vient en effet abonder des projets qui permettent de combler des manques entre des aménagements cyclables existants, et notamment au niveau d'ouvrage complexe à franchir pour les cyclistes (échangeur, carrefour à grand gabarit, tunnel, etc). L'aménagement pourrait être financé à hauteur de 40% du montant des travaux si le projet est retenu.

Stationnement des vélos : mieux signaler l'existant et développer de nouvelles solutions

Le budget 2020 prévoit une première série d'aménagements. Les stations existantes seront remises en état si besoin et mieux signalées.

De solutions de stationnement supplémentaires vont être mises en œuvre : aménagement sur mobilier existant, nouveaux arceaux, etc.

Ces aménagements pourront être subventionnés puisque la Ville va solliciter le programme d'aide Alvéole qui permet un financement à hauteur de 60% de l'investissement hors taxe (HT).



Centre de loisirs

En dépit des circonstances particulières et de mesures sanitaires impératives, la Municipalité a tenu à offrir aux jeunes orchésiens un centre de loisirs aussi qualitatif que les années précédentes.

Pour atteindre cet objectif, un important travail en amont a été réalisé par les animateurs, directeurs, élus et services municipaux qui se sont tous investis pour mener à bien cette tâche difficile. Si des activités ont dû être annulées ou modifiées pour s'adapter aux règles sanitaires strictes,

« l'inventivité du service animation/jeunesse était au rendez-vous.

De plus, quelques petites sorties ont été possibles en respectant strictement les consignes sanitaires, des artistes magiciens ou ventriloques sont venus jouer leur spectacle, des circuits de kart ont été installés dans la cour, une multitude d'activités ont ainsi pu voir le jour, presque comme avant ».





De son côté, la Municipalité a mis les moyens financiers nécessaires à ces nouvelles animations.

C'est ainsi, par exemple qu'une piscine ainsi que des jeux gonflables ont été mis en place dans la cour de l'école Jules Ferry.

« L'annulation forcée d'Orchies Plage ne devait pas priver les enfants des joies de profiter de jeux aquatiques et ludiques, explique le Maire Ludovic Rohart, nous avons voulu pallier le manque de la plage par l'installation de cette piscine et la mise à disposition de jeux gonflables, qui nous le savons, procurent toujours des moments de joie intense aux enfants. »

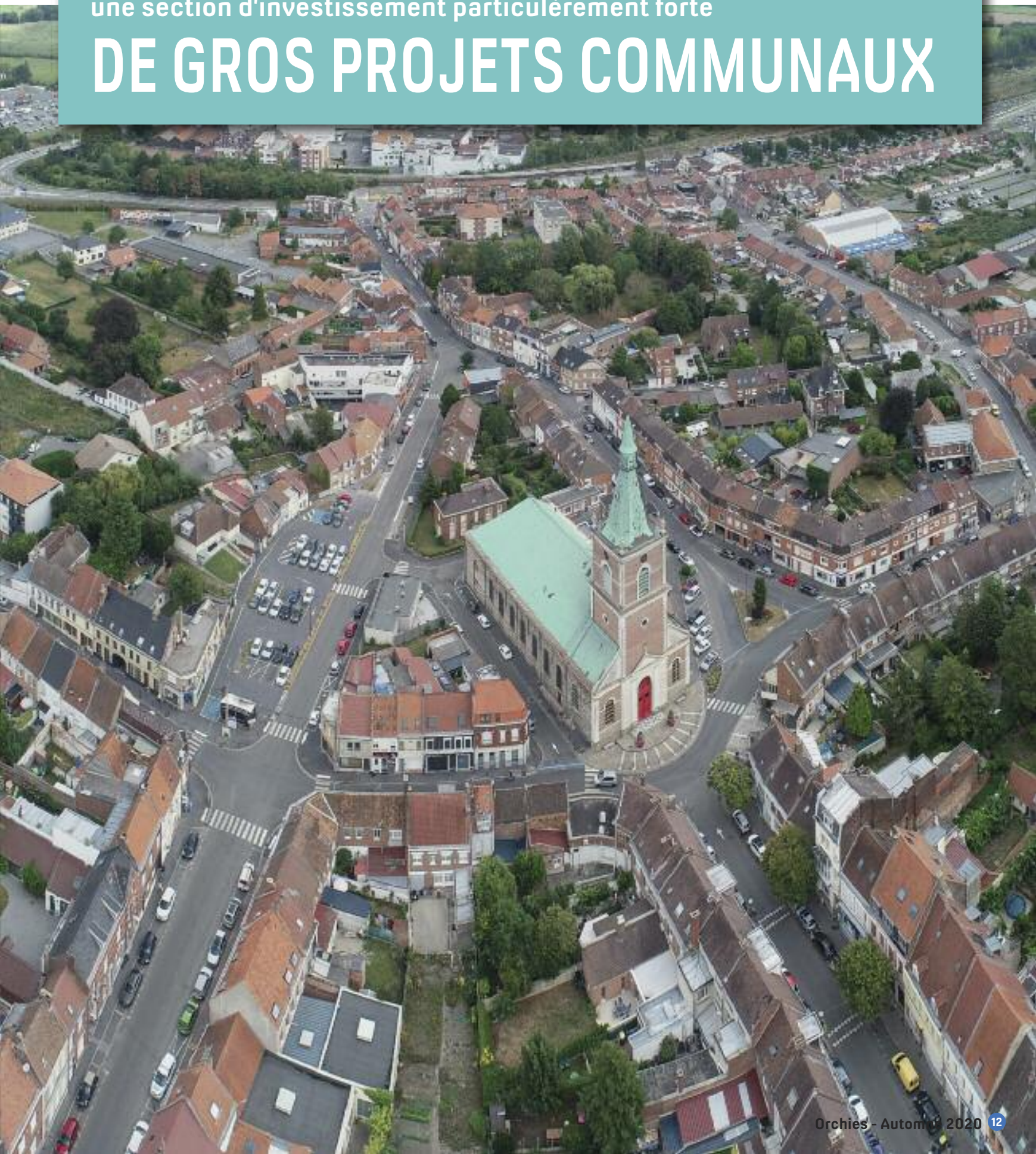
Objectif atteint pour le centre de loisirs !



**FÉLICITATIONS
À TOUS
LES
INTERVENANTS !**

une section d'investissement particulièrement forte

DE GROS PROJETS COMMUNAUX





BUDGET 2020

Contexte sanitaire oblige, le Rapport d'orientation budgétaire 2020, en prélude au vote du budget a été élaboré en juin dernier contrairement aux obligations légales qui veulent que les documents soient votés par le conseil municipal pour le mois de mars et par dérogation gouvernementale. Le budget a donc été présenté et voté par l'assemblée communale en juin dans une logique de pluri annualité en ce qui concerne la section d'investissement.

Une section d'investissement particulièrement forte cette année puisque des gros projets communaux sont mis en œuvre après une phase d'études et de recherche de subventions. 2020 est donc une année de démarrage de gros chantiers, notamment dans les domaines sportifs, culturels et environnementaux. Les dépenses de la section d'investissement se montent à plus de 6 millions d'euros, une somme jamais atteinte.

Parallèlement, la section de fonctionnement, qui constate les dépenses et les recettes courantes et la gestion du quotidien se monte à près de 10 millions d'euros. Cette section couvre les dépenses ordinaires comme les frais de personnel, les aides aux associations, le fonctionnement des services (scolaire, social, sport, jeunesse, culture, etc.). Le confinement lié à la pandémie du printemps a perturbé le fonctionnement normal des services et a eu un impact financier important. Même si certaines dépenses n'ont pas été réalisées de ce fait, des recettes prévues n'ont pas été encaissées. La mairie s'est par ailleurs engagée pour que la population et les commerçants puissent supporter la crise sanitaire au mieux et cela a eu un coût non négligeable pour le budget communal.

Les caractéristiques du budget 2020

3 questions à Michel Piquet adjoint aux finances

> Comment caractérisez-vous le budget municipal 2020 ?

Ce budget est exceptionnel tant il représente le démarrage d'une nouvelle politique d'investissement voulue par le conseil municipal. Les projets, déjà sur la table, vont voir leur engagement cette année et se poursuivre sur tout le mandat municipal. Ils sont le résultat d'une volonté d'évolution de notre ville vers une plus-value dans l'offre de services vers la population et pour une qualité de vie améliorée.

Pour ne citer que certains investissements représentatifs : la salle de gymnastique rue Albert Poutrain, l'école de musique sur la zone des 3 Bonniers marins, les travaux de réfection de voirie intégrant des voies cyclables et l'engagement des études pour la création d'une médiathèque.

> Comment se financent ces investissements importants ?

Grâce à un désendettement régulier depuis quelques années, et à une gestion serrée des crédits, notre capacité financière nous permet de faire appel à un emprunt de 1,5 million d'euros, d'autant plus que les taux actuels sont particulièrement bas.

La structure de notre dette est très favorable puisqu'au 31 décembre dernier, la capacité de désendettement est de moins de 3 années, durée trois fois inférieure à la moyenne des communes de notre strate.

Nous mettons par ailleurs toute notre énergie pour rechercher des financements extérieurs. Marie Enjalbert, conseillère municipale chargée de mission s'implique particulièrement pour le recherche de subventions auprès de l'Etat, des collectivités territoriales et autres structures afin de compléter le financement des projets.

> Quels sont les incidences pour le contribuable local ?

C'est la loi, le budget doit être voté en équilibre, et de façon sincère.

C'est bien sûr encore le cas cette année, et sans recours à l'augmentation des taux d'impôts locaux. C'est une constante depuis 10 ans. Seules les bases taxables sont augmentées de 0,9% conformément à l'évolution décidée au plan national.

Mais s'agissant des contribuables à la taxe d'habitation, 80% d'entre-eux seront cette année entièrement exonérés de cet impôt conformément à la décision de l'Etat de supprimer cette taxe.

C'est donc un gain de pouvoir d'achat qui est apporté aux contribuables.

En parallèle, le conseil municipal vote chaque année des tarifs des services municipaux (restaurant scolaire, garderie, centre de loisirs...) en fonction de quotients familiaux qui permettent au plus grand nombre de profiter de ces services à moindre coût.

TRAVAUX DANS LES



EXTENSION DU
CENTRE DE SECO

225 000 €

CONSTRUCTION
ÉCOLE DE MU

1 15

EN SAVOIR + SUR LE BUDGET 2020 RENDEZ-VOUS SUR LE SITE

S SALLES DE SPORTS

140 000 €



PLAN VÉLO

45 000 €



LES PRINCIPAUX
INVESTISSEMENTS

875 000 €

U
URS



2020



CONSTRUCTION
D'UNE SALLE DE GYM
RUE POUTRAIN

5 MILLIONS
D'EUROS

448 000 €

N D'UNE
SIQUE

50 000 €



TRAVAUX DE VOIRIE



DE LA VILLE (rubrique publications municipales)

De nouveaux projets

> Des nouvelles du lycée

Suite à la liquidation des établissements Cordonnier, la Ville va se porter acquéreur du foncier, portant sur plusieurs hectares et idéalement placé à proximité de la gare.

Compte-tenu de la démographie, de la forte demande et de la distance des établissements alentours, la Ville d'Orchies s'est rapprochée de la Région pour l'obtention d'un lycée.

> Désengorgement de l'A23 : aires de covoiturage et ligne Ascq-Orchies



L'A23 est aujourd'hui saturée avec un échangeur d'Orchies pris d'assaut aux heures de pointe.

Toute solution alternative est donc importante. La création d'aires de covoiturage par la CCPC, cofinancée par le Département, est un premier signal.

Sur cette problématique, le projet majeur est la réouverture d'une ligne de transports en commun entre Villeneuve d'Ascq et Orchies. Le soutien de la Région à ce projet sera un atout pour sa concrétisation.

> Nouveaux parkings de la gare

Cet aménagement s'est concrétisé courant 2020. Il a été permis par l'achat par la Ville d'Orchies d'un terrain appartenant au Département (pour un montant de 75 000€). Ce terrain a ensuite été mis à disposition de la Communauté de Communes Pévèle Carembault pour la réalisation de quelques 200 places de parkings supplémentaires.

> Projet de nouvelle médiathèque

La médiathèque actuelle étant vétuste, un projet est en cours de finalisation. Il s'intégrera dans un tiers-lieu pour proposer aux habitants un espace orienté vers la lecture publique, la culture et la convivialité.

Ce projet prendra place dans un lieu emblématique de la commune.

> Axe cyclable Orchies-Coutiches et politique vélo

Ce projet a été acté comme le maillon manquant du plan cyclable départemental pour relier le Douaisis à la Métropole Européenne de Lille et à la Belgique.

Originalité, il emprunte un chemin agricole qui sera demain interdit aux véhicules motorisés sauf engins agricoles pour des accès très ponctuels. Il amènera une sécurité accrue pour les cyclistes, qu'ils se rendent sur leur lieu de travail, d'études ou pour les loisirs.

Le coût prévisionnel se situe entre 600 000 et 750 000€ TTC, avec une prise en charge à 70% par le Département et un reste à charge du bloc communal. Après concertation, le Département a déposé une demande de subvention auprès de l'Etat au titre de l'appel à projets « Continuités cyclables » ; il restera à déterminer la clé de répartition de celle-ci entre acteurs financiers du projet.

> Nouvelle école de musique à rayonnement intercommunal

Comme pour la médiathèque, l'académie de musique d'Orchies occupe aujourd'hui des locaux anciens et devenus inadaptés au nombre de pratiquants. Aussi une nouvelle école de musique verra le jour sur la zone des 3 Bonniers, à proximité immédiate du centre culturel Le PACBO. Evalués à environ 2 millions d'euros, les travaux devraient débiter à la fin de cette année.



> Salle de sports Rue Albert Poutrain

La salle de gymnastique sera aménagée dans un hangar situé en centre-ville, à proximité des écoles et pourra répondre à un besoin nécessaire des clubs pratiquant des sports à agrès.

> Centre d'Incendie et de Secours

Le projet prend place sur un terrain jouxtant l'actuel CIS, acheté 211 000€ par la Municipalité et cédé au SDIS à l'euro symbolique pour la construction, d'un montant compris entre 2 et 3 millions d'euros.

La fin des travaux est attendue pour 2021.

Ce nouveau CIS permettra l'accueil dans de meilleures conditions des sapeurs-pompiers volontaires et professionnels, avec des conditions d'interventions facilitées. Il permettra aussi d'accueillir un véhicule léger infirmier, un vrai atout pour la sécurité des habitants du territoire.



Travaux de la piscine

La piscine communautaire d'Orchies rouvre normalement ses portes après de longs mois de travaux. Un investissement de près de 750 000 euros, à ce jour le gros œuvre a été refait, ainsi que toute l'électricité.

Vous pourrez donc en profiter à partir du 28 septembre avec un protocole à respecter.



PROTOCOLE SANITAIRE

- ✓ Désinfection des mains à l'entrée de l'établissement
- ✓ Port du masque obligatoire pour toute personne de plus de 11 ans. Le masque ne sera retiré qu'au moment d'accéder aux douches et remis dès ouverture du casier pour le rhabillage.
- ✓ Douche obligatoire avec savon, avant et après la baignade
- ✓ Respect de la distanciation physique dans l'eau, dans les vestiaires et dans les douches
- ✓ Respect des gestes barrières
- ✓ Utilisation obligatoire des casiers, ne rien laisser sur les bancs et porte-manteaux, pas de sac au bord du bassin
- ✓ Distribution d'une clef de casier obligatoire, récupération de la clef en fin de séance

Attention : respecter le fléchage au sol pour l'entrée et la sortie

HORAIRES PISCINE MODIFIES

PUBLIC : Mardi de 17h30 à 18h30 - Mercredi de 15h00 à 16h45 - Vendredi de 18h00 à 20h00 - Samedi de 14h30 à 16h30 - Dimanche de 09h00 à 12h00

NATATION ADULTES : Mardi de 12h00 à 13h15 - Jeudi de 12h15 à 13h15 - Vendredi de 12h00 à 13h15 - Obligation d'être sorti des vestiaires à 13h30

AQUAGYM (sur réservation à l'accueil ou au 03.20.34.73.39)

Lundi de 12h20 à 13h20 - Mardi de 19h00 à 20h00 - Jeudi de 18h00 à 19h00 - Samedi de 11h00 à 12h00

SENIORS : Le samedi de 17h00 à 18h00

INFORMATIONS

- ✓ Désinfection de l'ensemble des poignées, bancs, cabines, casiers et parties communes régulièrement et après chaque passage d'utilisateur par l'équipe de l'établissement.
- ✓ Port du masque permanent pour l'ensemble des employés.
- ✓ La piscine se réserve le droit de raccourcir la durée des séances afin de respecter le protocole sanitaire en vigueur.
- ✓ Tout manquement au respect des règles entraînera une sortie immédiate de la personne concernée, sans remboursement
- ✓ Les changements d'horaires seront maintenus tout le temps de la crise sanitaire.

Ma ville EN FLEURS ET EN CULTURES

Le 10 juillet dernier, les jurys du concours municipal « Ma ville en Fleurs et en Cultures » se sont déplacés dans toute la ville afin de juger des différentes catégories du concours.

Le conseil des sages, le CME et les Conseils de quartiers se sont associés aux élus pour ces jurys qui récompenseront les habitants qui égayeront notre ville par l'embellissement de leurs maisons, façades, balcons et jardins. Rendez-vous prochainement pour la remise des récompenses qui a été reportée au vu de la situation sanitaire !



La sécurité en Trottinette

Les nouvelles règles de sécurité en vigueur dès le 25/09/2020

- **Respecter la signalisation :** Respecter votre vitesse et les panneaux de signalisation.
- **Porter un casque et une ceinture :** Porter un casque et une ceinture de sécurité.
- **Ne pas transporter passagers ou objets :** Ne pas transporter de passagers ou d'objets.
- **Ne pas utiliser la trottinette sur les trottoirs :** Ne pas utiliser la trottinette sur les trottoirs.
- **Respecter la signalisation :** Respecter la signalisation.
- **Porter un casque et une ceinture :** Porter un casque et une ceinture de sécurité.
- **Ne pas utiliser la trottinette sur les trottoirs :** Ne pas utiliser la trottinette sur les trottoirs.

25 Respecter la signalisation et la vitesse.

Le Conseil des sages



Vous êtes âgés d'au moins 60 ans, rejoignez-nous au sein du Conseil des Sages !

✓ **A qui s'adresse le conseil des sages ?**

A tous les habitant-e-s âgé-e-s de 60 ans et plus (à partir de 1959).

De combien de membres sera composé le conseil ?

D'un maximum de 29 membres. Si le nombre de candidatures excède 29, la Mairie opérera un choix en visant à obtenir la parité, la diversité des quartiers et des tranches d'âge.

Quel est la durée de votre engagement ?

Le mandat dure 2 ans. A l'issue de cette période, un nouvel appel à candidatures sera lancé. Vous pourrez alors choisir de continuer ou d'arrêter.

Comment cela va fonctionner ?

Le conseil se réunira environ 3 à 4 fois par an. Il pourra aussi participer à des actions proposées par la Municipalité, par les conseils de quartier ou par le conseil municipal des enfants. Il sera animé par une présidente ou un président nommé par le Maire.

Candidature à déposer en Mairie ou par mail : accueil@ville-orchies.fr (Toute candidature fera l'objet d'une réponse de la Municipalité)

Les Conseils de quartier

Vous êtes âgés d'au moins 17 ans, rejoignez-nous au sein des Conseils de quartier !

Les conseils de quartier c'est :

- ✓ 3 quartiers pour être au plus proches de vos préoccupations et de vos idées
- ✓ Un(e) président(e) pour chaque quartier
- ✓ 3 à 4 réunions par an où vos remarques et projets sont pris en considération par les élus
- ✓ Des informations sur les projets municipaux en cours ou à venir
- ✓ Des invitations à participer à la vie collective de notre commune : événements, commémorations, etc.

Candidature à déposer en Mairie ou par mail : accueil@ville-orchies.fr



Le Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants, c'est un moyen pour toi :

De vivre une expérience citoyenne pour ta Ville, de partager avec d'autres enfants tes projets et tes envies., de faire entendre la voix de tes camarades, de vivre de nouvelles aventures orchésiennes, d'apporter ton énergie et ta bonne humeur.

Le Conseil Municipal des Enfants est ouvert aux enfants d'Orchies ayant entre 8 et 17 ans et qui ont envie de participer à la vie de leur Ville.

Pour vous inscrire, manifestez vous

- soit à l'accueil de l'Hôtel de Ville

- soit par courrier à :

Conseil Municipal des Enfants - Hôtel de Ville - BP 54 - 59358 ORCHIES Cédex

- soit par mail à accueil@ville-orchies.fr



Radars pédagogiques

Les radars pédagogiques affichent la vitesse des véhicules. Ce dispositif vise à inciter les usagers en infraction à modifier leur comportement sans les verbaliser.

La raison principale qui motive les élus à mettre en place un radar pédagogique dans leur commune est celle de sensibiliser les usagers à la vitesse à laquelle ils roulent. Notamment, aux endroits où celle-ci semble élevée par rapport à la limitation en vigueur.



Par ailleurs, d'autres motivations amènent les collectivités à installer un radar pédagogique :

- Répondre à une demande ponctuelle de riverains qui expriment un sentiment d'insécurité routière
- Sécuriser un endroit spécifique en anticipant un potentiel accident, notamment aux abords des écoles ou des lieux de ramassage scolaire
- Collecter des statistiques de trafic (vitesses moyennes, maximales, nombre de véhicules etc.) pour mettre en place des actions spécifiques liées à la sécurité routière ou des aménagements routiers
- Résoudre un problème d'accidentalité ou de nuisances sonores par exemple

L'impact psychologique qu'a le radar pédagogique sur le comportement des automobilistes qui y sont confrontés s'explique par deux raisons.

La première est la dimension préventive. En effet, l'affichage dynamique de la vitesse interpelle l'automobiliste et génère une prise de conscience immédiate : l'automobiliste lève le pied à la vue du radar pédagogique. C'est généralement le cas pour les excès de vitesse inférieurs à 10 km/h : les conducteurs en infraction ne pensent pas rouler aussi vite car ils n'ont pas « les yeux rivés sur le compteur » en permanence.

Pour les conducteurs qui ont conscience de leur conduite dangereuse, être confrontés à leur vitesse mais aussi au message d'avertissement obligatoire leur rappelle que leur excès de vitesse met en danger la vie d'autrui.

Aussi, le fait d'avoir leur vitesse visible par d'autres usagers de la route (piétons, cyclistes ou automobilistes) participe également à l'efficacité du radar pédagogique.

La seconde raison est répressive. Un automobiliste qui voit un radar pédagogique comprend que la collectivité a mis en place des actions particulières pour lutter contre les excès de vitesse. Il se dit qu'il a donc plus de chance de se retrouver confronté à un radar répressif ou un contrôle inopiné de la gendarmerie dans la commune et ralentit.

Enfin, grâce à sa mémoire interne, un radar pédagogique peut enregistrer des données de trafic qui sont ensuite exploitables par la mairie. A l'aide de l'USB, de Bluetooth ou du GPRS, les données collectées par le radar pédagogique sont transférées sur ordinateur pour être analysées.

Dans ce cadre, la Police municipale orchésienne effectue chaque mois un relevé de vitesse enregistrée par les radars pédagogiques qui sont situés rue Jules Rieu, route de Marchiennes, rue Floris Durez, rue Jean Lagache. Les chiffres sont significatifs de l'utilité de tels radars quant à la vitesse réelle et la vitesse perçue par les riverains. En effet, sur un mois et sur les 4 radars pédagogiques, on comptabilise 642 579 entrées et sorties de véhicules. Sur ce chiffre impressionnant, on enregistre 90, 44% de limitation respectée.

Le radar pédagogique est donc un outil efficace de lutte contre la vitesse excessive en ville. A noter que certains de ces 4 radars sont déplacés régulièrement, ce qui permet d'étendre le maillage sécuritaire à tout le territoire orchésien.



Avec vous, chers Orchésiens et chères Orchésiennes, engageons-nous dans le défi d'une ville propre au quotidien !

La propreté urbaine constitue un défi majeur de notre quotidien et de la vie de notre ville. C'est la qualité de notre espace public et l'assurance d'un bien-vivre des orchésiens que nous souhaitons améliorer encore en renforçant le plan propreté que nous avons mis en place depuis quelques années. **Une ville propre pour tous grâce à l'action de tous !**

La Municipalité et les citoyens doivent désormais s'engager dans des actions conjointes au quotidien et en faveur de la préservation de notre environnement ! Si la ville a dédié des moyens importants à l'entretien des espaces publics (propreté, voiries et espaces verts), par le renforcement des moyens humains, l'acquisition de matériels (balayeuses...) ou redéploiement d'équipements (poubelles, cendriers, contenants à déjections canines), elle doit compter aussi sur l'action des Orchésiens !

Nous avons, avec les élus municipaux mis en place des actions pour prévenir les incivilités qui dégradent la qualité de

notre cadre de vie et inciter aux bons gestes : actions de nettoyage de notre ville, plan Zéro-mégots, peintures éphémères par le conseil municipal des enfants, sensibilisation aux comportements citoyens... **Dès octobre, nous relançons ces initiatives auxquelles tous les Orchésiens peuvent s'associer !**

Plus encore, à l'heure de la transition écologique, nous souhaiterions qu'**Orchies s'engage dans une véritable démarche en faveur de la préservation de notre environnement naturel**. Cela passe par une meilleure gestion de nos déchets au quotidien : déchets verts par le compostage individuel et collectif, réduction des déchets ménagers avec le défi Zéro Déchets par les familles volontaires ou dans les écoles, crèches et maison de retraite...

Préserver la nature est aussi une volonté que nous devons partager en rendant notre ville plus verte, par la plantation d'arbres, la mise en place de jachères fleuries, par son fleurissement.

RAPPEL DE PRATIQUE DU BIEN VIVRE ENSEMBLE

L'entretien des trottoirs devant chez-soi fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, qu'on soit locataire ou propriétaire de son logement (désherbage, balayage des feuilles et autres détritiques, nettoyage de la neige et du verglas, prévention des accidents avec mise en place de sel...).

De même, il est impératif de respecter certains horaires pour les tontes et bricolages (8h30 à 12h et de 14h à 19h en semaine, de 9h à 12h le samedi et de 10h à 12h le dimanche).

Nous comptons chacun d'entre vous pour contribuer à la préservation d'un cadre de vie agréable et plus durable par des gestes citoyens au quotidien !

UNE GESTION DES DÉCHETS ADAPTÉE ET MAÎTRISÉE



1. RECYCLER, C'EST CONTRIBUER À LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES ET À LA CRÉATION ET C'EST SURTOUT BON POUR LA SANTÉ DE NOTRE PLANÈTE.

Ramassage des déchets :

Le tout venant : ramassage le lundi à partir de 6h et mardi pour le centre ville

Tri sélectif : ramassage le lundi tous les 15 jours à partir de 6 h

Collecte des déchets verts : ramassage le lundi à partir de 6h.

(De mars à novembre)

uniquement le 2^{ème} lundi du mois en janvier, février et décembre.

2. ADOPTER DES PRATIQUES SIMPLES : LE COMPOSTAGE

Composter réduit d'environ 30% le poids des déchets domestiques.

Vous souhaitez vous initier à la pratique du compostage, participez aux ateliers organisés par la Ville en collaboration avec la C.C.P.C.

3. RÉDUIRE LES DÉCHETS AVEC LE DÉFI ZERO-DÉCHETS : UNE DÉMARCHÉ ÉCO-RESPONSABLE

Le maire Ludovic Rohart et la Municipalité accompagnés par le collectif Pévèle Zéro Déchet ont lancé en 2019 un appel à candidature en direction des habitants d'Orchies. Vous souhaitez réduire le volume de vos déchets et contribuer ainsi à la préservation de notre planète?

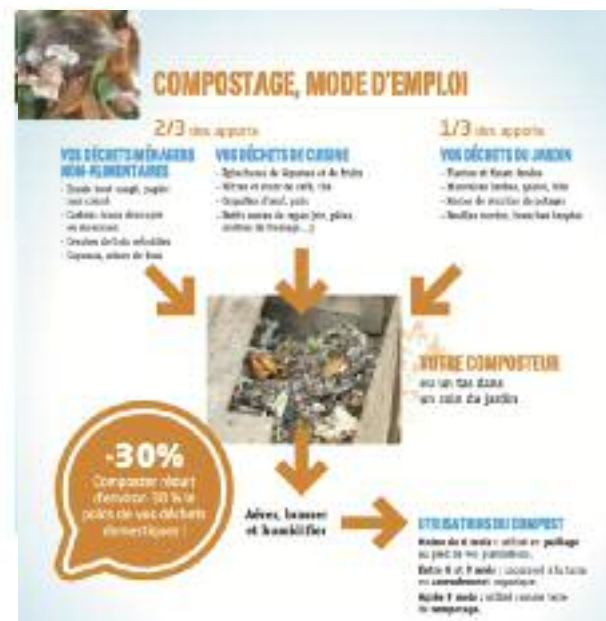
Engagez-vous dans le défi du zéro déchet !

Objectif : - 25% en 6 mois.

Impossible ? Non !

Grâce à l'aide d'un réseau de spécialistes qui vous accompagneront tout au long de la démarche, vous apprendrez les gestes et les réflexes qui permettent de limiter les déchets. Un gain pour l'environnement mais aussi pour votre bien-être et sûrement pour votre portefeuille !

Relance du challenge dès novembre.



UNE VILLE PROPRE

GRÂCE À DES ACTIONS QUOTIDIENNES

Les actions mises en place par la Municipalité

Depuis de nombreuses années, la municipalité s'est engagée dans un Plan-Ville Propre et multiplie au quotidien les actions pour maintenir un cadre de vie agréable pour les orchésiens !

- ✓ Une équipe d'entretien de la voirie et des espaces verts présentes sur le terrain pour apporter un service au quotidien à la population : nettoyer des trottoirs et des voiries, ramassage des feuilles mortes... entretien des caniveaux, des espaces publics et des parcs publics
- ✓ Des rues nettoyées régulièrement et des quartiers bénéficiant d'un fleurissement saisonnier qui égaye notre cadre de vie
- ✓ Des actions spécifiques de nettoyage lors des marchés, fêtes ou en cas d'accidents et de présence de débris sur la chaussée pour assurer la sécurité des habitants
- ✓ Achat de la balayeuse qui permet de maintenir une ville propre par le passage régulier dans les rues de la ville
- ✓ Implantations de poubelles dans les différents quartiers de la ville



- ✓ Présence de poubelles de déjections canines et possibilité de se procurer gratuitement des sachets lors des balades canines journalières effectuées avec vos animaux de compagnie
- ✓ Des actions de terrain avec les associations engagées dans la préservation de l'environnement : journée nettoyage de la nature ou WCUP avec plus de 100 kg de déchets ramassés dans les rues
- ✓ Des jeunes du CME engagés et mobilisés autour des problématiques de propreté du cadre de vie avec la mise en place des peintures éphémères pour sensibiliser les habitants au bon geste
- ✓ Adhésion à l'association pour la propreté urbaine et mise en place d'indicateurs qui permettent de suivre l'état de propreté de 20 zones de résidence dans la ville
- ✓ Implantation de cendriers pour collecter les mégots à proximité des lieux publics et adoption du plan Zéro Mégots

1

Ne jetons rien sur la voie publique

papier, prospectus, déchets divers qui doivent être jetés dans les poubelles publiques ou à la maison et les mégots qui peuvent être déposés dans les cendriers dédiés ou dans le cendrier de poche !

2

Allons à la déchetterie

et évitons les dépôts sauvages qui salissent et dégradent l'espace public et donnons une deuxième vie aux objets, ou profitons du passage des encombrants

***Prochain défi
Zéro Mégots
le 1^{er} novembre***

LES BONS GESTES ET LA VILLE EST PLUS PROPRE !

Quelques petits gestes simples peuvent permettre de garder une ville propre et prendre soin de notre santé et celle de la planète !

**3**

Utilisons les poubelles de déjections canines

et ne sortons pas sans sac et lorsque nous promenons notre chien !

4

Évitons de transmettre nos microbes

en jetant nos masques n'importe où et mettons-les à la poubelle. Ils mettent des centaines d'années à se décomposer et finissent par se fragmenter en microplastiques qui se propagent dans l'air et l'eau.



*Ces incivilités sont passibles d'amendes.
mais la prévention vaut toujours mieux que la répression alors
nous comptons sur l'aide de chacun d'entre vous !*

Evènement

> Orchies-Marseille

Guillaume, jeune sportif de la région a réussi à relier Orchies-Marseille à vélo en seulement 48h au profit de l'association Petits Princes. Nombreux étaient présents pour l'encouragement dans son aventure. Félicitations Guillaume !



RETOUR EN IMAGES...



> Peintures éphémères

Le Conseil Municipal des Enfants a lancé une action « peintures éphémères » pour lutter contre les incivilités et rappeler à tou(te)s les bons gestes citoyens pour la propreté.

Avec l'aide des services techniques et des élus municipaux, les enfants ont décidé d'apposer des peintures éphémères en centre ville et dans les rues passantes d'Orchies afin d'interpeller la population sur les incivilités récurrentes à Orchies : jeter les papiers dans les poubelles, ramasser les déjections canines...

Une belle initiative afin de rappeler aux gens les gestes à adopter afin de garder une ville propre !



> Ma ville Propre

Dans le cadre "Ma ville propre" de nombreux Orchésiens, membres d'associations et élus se sont mobilisés en juin dernier en nettoyant toutes les rues de notre ville. Quelques 95 kg et 12 bouteilles de mégots ont été ramassés afin de rendre la ville encore plus propre. Merci à tous.



> Rentrée des classes

Comme chaque année à la rentrée des classes, toutes les équipes se sont mobilisées afin qu'elle se déroule dans les meilleures conditions et dans le respect des mesures sanitaires.

> Rentrée du Foot

Ce fut également l'heure de la rentrée du foot au Stade Orchesien ! Toute la journée les éducateurs ont tenu des ateliers techniques et organisé divers jeux au profit des enfants de 5 à 13 ans. Tout ceci dans le respect des règles sanitaires. Une reprise sous le signe de la bonne humeur pour le plus grand bonheur des enfants !



**COMPTE TENU
DES RESTRICTIONS SANITAIRES
TOUTES LES MANIFESTATIONS
MUNICIPALES SONT ANNULÉES
JUSQU'À NOUVEL ORDRE**



**RETROUVEZ TOUTES
NOS ACTUALITES
SUR FACEBOOK
INSTAGRAM ET
PANNEAU POCKET**

Pour recevoir en direct les informations municipales sur votre smartphone, téléchargez gratuitement l'application PanneauPocket

Restez
**INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ**



Coups de cœur Médiathèque



> LA LOI DU MILLENAIRE de Trudi Canavan

Dans un empire où la magie alimente la révolution industrielle, Tyen, étudiant en archéologie, découvre un livre doté d'une âme. Créé par l'un des plus grands sorciers de tous les temps, cet ouvrage n'a cessé de cumuler des savoirs au cours des siècles, parmi lesquels une information vitale pour le monde de Tyen. Rielle, quant à elle, a un don pour la magie, or elle vit dans un royaume pieux où celle-ci est proscrite. Sera-t-elle prête à risquer le courroux des Anges pour apprendre la sorcellerie ?

Coup de cœur

Le style est assez fluide, malgré ces divisions en 2 histoires séparées. L'histoire est assez originale (en tous cas par rapport à d'autres auteurs, je ne jugerai pas sur ses autres romans), et Trudi Canavan sait créer très rapidement un univers... ou plutôt un multivers bien à elle.

On suit Tyen dans un monde plutôt SteamPunk, et Rielle dans un monde plutôt 1001nuits, avec tous deux pour point commun un épuisement de leur magie et des contraintes liées à celle-ci. J'ai d'ailleurs trouvé cette notion de magie, de suite, d'allonge, etc plutôt bien pensée et très intéressante pour les rebonds de l'histoire (car tout se joue sur leur capacité à exploiter leur magie).



> RECETTE ROBOT PATISSIER

Plus de 140 recettes gourmandes, rapides et faciles ! Côté sucré : Pâte sablée, feuilletée, petits biscuits, gâteaux, cheesecakes, tartes, mousses, crèmes, crêpes... Côté salé : Pains, bagel, pita, focaccia, pâte à pizza, muffins, beignets, cakes, tartes, pâtes fraîches, purées, beurres, sauces...

Gagnez du temps et pâtissez sans effort avec votre robot !

Coup de cœur

Livre qui rassemble l'essentiel des recettes sucrées et salées (gâteaux, cakes, pains, brioches, beignets, pâtes, sauces, ...) réalisable au robot pâtissier. A conserver dans son tiroir de cuisine. Essentiel, pour moins de 10€ Un parfait petit guide sur la pâtisserie avec un robot, des recettes faciles à faire et des explications claires



> LE PETIT VOLEUR D'OMBRE de Marc Lévy

Après avoir déménagé, notre héros fait sa rentrée dans une nouvelle école.

L'année s'annonce difficile, il n'a aucun ami avec qui partager ses journées. Et comme si cela ne suffisait pas, la terreur de la classe a décidé de s'en prendre à lui.

Mais bientôt sa vie va devenir extraordinaire. Car un phénomène étrange se produit quand il marche sur l'ombre des gens...

La première aventure du Petit Voleur d'ombres par Marc Lévy, l'écrivain français le plus lu dans le monde, et l'illustrateur Fred Bernard, triple Goncourt jeunesse.

D'après le best-seller de Marc Lévy, Le Voleur d'ombres.

Coup de cœur

Un très beau livre !

Un beau livre sur l'enfance avec des illustrations colorées et douces pour une lecture fluide et facile. Il aborde avec délicatesse et sans faux-semblants le thème de la séparation, le mal être à l'école et les difficultés de l'adolescence. A offrir à nos ados mais aussi à lire sans modération.



> ARBRE de Piotr Socha

Une plongée spectaculaire, sublime et drôle dans le monde des arbres, par l'illustrateur du très remarqué Abeilles !

Qu'est-ce qu'un arbre, qu'est-ce qui n'est pas ? À quoi servent les feuilles ? Et les racines ? Qui vit dans les arbres ? Qui les mange ? Comment les hommes s'en servent-ils ? Et les animaux ? Des plus petits aux plus grands, des plus vieux aux plus sauvages, en passant par les arbres-cabanes, les arbres-légendes, et même les arbres généalogiques... ils n'auront plus de secrets pour vous !

Coup de cœur

C'est très très rare que je lise un documentaire de bout en bout en une seule fois, en général je les "picore", mais celui-là est vraiment exceptionnel et passionnant ! Grâce aux illustrations, aux détails précis, aux anecdotes, aux magnifiques planches, on est complètement plongé dans ce livre et on apprend plein de choses. Il s'appelle Arbres mais l'idée originale est de décrire tout ce qui dans nos vies et sur la terre a un lien avec le bois (habitations, objets, instruments de musique, outils, arts,...).



Jeune ville dynamique recherche librairie pour expérience culturelle et plus si affinités

Orchies lance un appel pour la création d'une librairie

Forte d'un centre-ville dynamique, Orchies souhaite développer son commerce de proximité par installation d'une librairie. Le confinement a plus que jamais montré une envie culturelle de nos citoyens, d'une consommation responsable où on préfère faire ses achats dans un petit commerce que de consommer en ligne. Par nécessité lors du confinement mais également par conviction, les circuits courts reviennent en force et les artisans et commerçants locaux ont de nouveau le vent en poupe.

En adéquation avec la médiathèque et son projet de développement, la librairie répondra pleinement à cette demande. Au-delà de son rôle commercial le libraire est impliqué dans la vie culturelle de sa ville par des festivals, des invitations d'auteurs, des débats, des actions en direction des jeunes publics, une coopération avec les écoles et la médiathèque...

L'objectif est que la culture puisse s'offrir à tous. C'est à ce titre que la mairie va s'investir fortement dans le projet et faire preuve de volontarisme pour soutenir toute personne qui serait intéressée par la démarche d'ouvrir une librairie à Orchies. Nous avons déjà contacté l'association LIBR'AIRE qui aide les futurs libraires au montage du projet.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter au 03 20 64 68 00 au accueil@ville-orchies.fr

en bref

Nouveaux commerces

> AMC Assistante Indépendante

Contact :

07 67 66 91 34

marylenecrame@gmail.com

AMC
Assistante
Indépendante

Professionnels
Particuliers
Associations



Maryline CRAME

Gagner du temps en
déléguant vos tâches
administratives

07.67.66.91.34

marylenecrame@gmail.com

> Méganne Cambier Infirmière à domicile

Contact : 18 avenue de la Libération

06 24 53 61 12



Infirmière à domicile

Cambier Méganne
0624536112

18 Avenue de la Libération
59310 Orchies

> Angel's Hair Coiffeuse à domicile

Contact :

07 62 01 51 40



> CONEX Specialiste des logiciels de gestion

Contact : 29 ZA de l'Europe

03 20 41 43 00

www.conex.net



Barthélémy CRUSSE
Fondateur / Directeur
de l'agence de développement

CONEX SAS France
29, ZA de l'Europe - BP 0011 - F 59310 ORCHIES (59)
TEL : +33 (0) 3 20 41 43 00
www.conex.net

> Marieke Dumesnil Cabinet Neuropsychologie Pédiatrique

Contact : 18 avenue de la Libération

07 64 54 16 79

mariekedumesnil@gmail.com



> SOS BRICOLAGE Votre intervenant à côté de chez vous

Contact :

07 63 66 14 76

philippe.dattignies@sos-bricolage.com

www.sos-bricolage.com



07 63 66 14 76

07 63 66 14 76

KARAWAN

Les Toqués du Kebab

Contact : 2 ter rue de l'Eglise

03 20 79 11 01



en bref

> Isabelle Figueiredo

Mon Eveil Spirituel

Contact :

06 26 95 22 23

moneveukspirituel59@gmail.com



Informations Centre de loisirs :

Séjour à la Rochette (6/17 ans) organisé du lundi 19 au vendredi 23 octobre, le nombre de places est limitée à 24.

Les inscriptions se font à la régie.

Bien entendu les mesures sanitaires seront appliquées.

Le programme :

Lundi : voyage vers le centre de vacances de La Rochette

Mardi : Parc Astérix

Mercredi : animation sur le centre d'hébergement

Jeudi : Parc Disneyland avec parade (si elle est remise en place)

> Julien Lefebvre

Couverture Zinguerie

Contact : 06 63 18 01 40

06 72 16 08 46

lefebvrecoverture59@gmail.com

**COUVERTURE
ZINGUERIE**
INTERVENTION 7/7
06.63.18.01.40
06.72.16.08.46
59310 - ORCHIES

TOUT L'ENTRETIEN ET LA RÉPARATION DE VOTRE TOITURE...

INTERVENTION 7/7

TOITURE ZINC, ARDOISES ET TUILES

BARDAGE

CHARPENTE

ZINGUERIE

GUILLIÈRES

POSE DE VELUX

DÉMOUSSAGE

MAÇONNERIE



DÉPLACEMENT ET DEVIS GRATUIT

lefebvrecoverture59@gmail.com

RELEVÉ DE CHARGES - COUVERTURE ZINGUERIE en accord de 2008/04
10 rue du Commerce - 59310 ORCHIES
SIRET 593101001 - N° SIREN 593101001



Les permanences de l'espace info-énergie ont repris

Des questions sur la rénovation énergétique de votre logement ?

Vous pouvez contacter l'Espace Info-Energie de Pévèle Carembault.

Des permanences sur rendez-vous sont également prévues à la mairie d'Orchies les jeudi 17 septembre, 15 octobre et 19 novembre.

Pour nous contacter : 03.59.611.202



> Pour Orchies !

La Majorité Municipale

Nous avons tous pensé secrètement pouvoir retrouver notre vie d'avant le Covid ; nous nous sommes pour la plupart dit (ou l'avons-nous tout du moins espéré) que tout ceci ne serait qu'un passage.

Quelques mois après le déconfinement force est de constater que non, il nous faudra encore un moment vivre dans ce contexte sanitaire particulier. Une fatalité ? Non, bien au contraire une opportunité de recréer et d'inventer des façons différentes de créer les liens entre les personnes, de penser et de vivre le monde. C'est un défi que le groupe « Pour Orchies » relève quotidiennement avec le soutien des services de la ville. Même les plus aguerris d'entre nous redécouvrent une façon différente de vivre leur mandat.

La situation sanitaire nous a tous donné l'envie de vivre dans un monde plus sain, plus vert, plus bienveillant et peut être même finalement plus enclin à l'authenticité de nos relations.

Tout ceci nous conforte dans nos axes de travail, pilier de notre mandature : le plan vélo (qui comme vous avez pu le constater se concrétise de plus en plus dans certains quartiers ...), le cadre de vie (création d'espace vert, concours ma ville en fleurs et en culture...), la citoyenneté (déploiement de nouvelles caméras de vidéoprotection, la mise en place des peintures éphémères avec le conseil municipal des enfants...), les aînés (distribution des séniors box), le soutien aux associations, aux commerçants et aux habitants, l'éducation (avec la mise en place des protocoles sanitaires efficaces dans l'ensemble des écoles), la jeunesse (le maintien des centres de loisirs avec des activités de qualité)...

Nous pourrions vous citer bien d'autres actions, que vous (re)découvrirez dans ce bulletin et sur nos réseaux sociaux.

Alors loin d'être fataliste dans ce contexte, nous sommes en action, et nous pensons chaque jour à vous les Orchésien(ne)s, à comment vous rendre votre vie plus agréable, à comment vous rejoindre au mieux dans votre quotidien.

Une équipe, des actions, une seule motivation : Pour ORCHIES.

> RPCO

Nadine CANTELOUP

Méchant Virus ?

Tel une bonne élève, je vais m'appliquer à faire mon premier devoir de rentrée. Le sujet que je vous propose sera le COVID. Et OUI Pourquoi, je ne vous en parlerai pas étant donné la une qui fait fureur depuis des mois. Allez un peu d'humour dans ce monde de fou !

COVID par ci, COVID par là. On n'en mange à toutes les sauces même si cependant, nous ne sommes pas encore contaminés, c'est un gavage permanent depuis Mars. En effet, voilà des mois ou si les piqûres de rappel sont normales sur les règles à respecter, tout est dit comme son contraire : on exploite, déforme. Des semaines où se mêle le sentiment d'impuissance et de colère. Des jours qu'on nous baratine : Matin, Midi, Soir : « Ras le bol et Ras la Casquette » comme on dit. Pas une journée ou une minute où tous les médias nous envahissent et nous noient avec ce virus.

C'est malheureusement vrai, le virus agit, il nous tue ou nous rend malade au sens propre, mais ce n'est guère mieux au sens figuré.

C'est devenu une addiction du sujet et/ou parfois devenue de la paranoïa et cela fait peur. Nous sommes perdus dans ce flot d'information car trop d'information tue l'information.

Les questions fusent : Doit-on se faire dépister ? A quand le vaccin ? Devra-t-on se faire vacciner ? Doit-on s'interdire de voir ces proches ?

Et sur les réseaux sociaux, ce qui peut se dire ou se faire est navrant et j'en perds moi-même mon « latin ». le virus rend méchant mais pas solidaire.

Entre ceux qui ont peur et se privent de tout et ceux qui par contre ne respectent rien. Entre la Gestapo qui traque le voisin et ceux qui savent mieux que les autres. On n'est exténué.

Alors en cette bien triste année où il fait bon vivre à Orchies. Je me dis que vous ne m'avez pas élue Maire, Quel cadeau et bonheur ! J'en profite, je pense à moi, je prends du recul, je déserte. Je pense à ceux dans la majorité qui soutiennent ce gouvernement « Macron » sont fous, ils se la jouent « policards » et sont suicidaires. Et Nationalement, je constate que se sont toujours les mêmes qui se serrent la ceinture et reçoivent les coups. Une chose est sûre seule je ne servirai pas le bouclier !!!

Bienvenue à ...

Bastien **TRZEBIATOWSKI**, le 8 juin
Lily-Rose **ZEMMOUR**, le 12 juin
Arthur **DORCHIES**, le 17 juin
Hippolite **DESMONS**, le 26 juin
Mathilde **LEFEBVRE**, le 30 juin
Emy **GUIGNANT**, le 2 juillet
Sohane **BOUAZZA**, le 4 juillet
Chloé **DONKERWOLCKE**, le 13 juillet
Noé **SENSE**, le 16 juillet
Zélie **DEFRETIN**, le 7 août
Garance **PENIN**, le 10 août
Riley **CROGUENNEC**, le 13 août
Thiago **RORIVE**, le 14 août



Félicitations à... pour leur mariage...

Yohan **GUERDIN** et Ana Flavia **DA SILVA**, le 13 juin
Vincent **RAMOS** et Fanny **MOLARD**, le 13 juin
Maxime **CORNET** et Pauline **LEGRAND**, le 20 juin
Maxime **LECERF** et Lucie **LECLUSE**, le 1^{er} juillet
Jonathan **STAELENS** et Betty **DELVALLEE**, le 4 juillet
Laurent **BROCHART** et Aurore **MADDALENO**, le 4 juillet
Christophe **DEGHAYE** et Virginie **POULAIN**, le 11 juillet
Anthony **DENIMAL** et Amandine **GERARD**, le 1^{er} août
Quentin **BATELI** et Chloé **ORDYNSKI**, le 22 août

pour leur Pacs...

Paul **VAN QUICKENBORNE** et Joséphine **ROUZE**, le 17 juin
Christophe **GALLAI** et Noémie **LEROUX**, le 24 juin
Armand **DEFRETIN** et Précillia **DEMARCO**, le 8 juillet
Benoît **DESCAMPS** et Noémie **DELAIRE**, le 8 juillet
Rodrigues **NEIVA** et Mathilde **FRYMARK**, le 22 juillet
Laurent **DEMAY** et Lydie **JOSET**, le 22 juillet
Nicolas **D'ANGELO** et Johanne **GIL**, le 5 août
Julien **DE VOLDER** et Sidney **LECHAT**, le 5 août
Malcom **GOUNTAS** et Philippine **BERTHON**, le 12 août
Benjamin **BOUCHAR** et Aline **FOUTRY**, le 2 septembre



En souvenir de...

Marcel **BAUDEN**, 1^{er} avril
Daniel **HENNO**, le 6 juin
Gisèle **DELANNOY**, le 14 juin
Jeanne-Marie **MINET**, le 23 juin
Jean-Luc **LESTREZ**, le 27 juin
Henri **FORYS**, le 1^{er} juillet
Lucile **BOUCKELLYOEN**, le 4 juillet
Laurent **STIEN**, le 8 juillet
Paulette **DESCARPENTRIES**, le 8 juillet
Marie-Thérèse **WEHRLE**, le 11 juillet
Anita **GUERBEAU**, le 18 juillet
Achille **CARLIER**, le 20 juillet

Anne-Marie **RUSSO**, le 20 juillet
Marie **GUILBERT**, le 23 juillet
Sylviane **DEVLEESCHAUWER**, le 31 juillet
Nicole **MONIER**, le 31 juillet
Georges **CAPRON**, le 4 août
Françoise **GEUNS**, le 7 août
Ramdane **LOUNICI**, le 11 août
Bernard **CERDAN**, le 11 août
Marie **GRZESINSKI**, le 20 août
Marguerite **MARECAUX**, le 25 août

LES GESTES BARRIÈRES CONTRE LE COVID-19



**PORTEZ UN MASQUE LE
PLUS SOUVENT POSSIBLE**

**LAVEZ VOUS LES MAINS
REGULIEREMENT**



**UTILISEZ DU GEL
HYDROALCOOLIQUE**

**ETERNUEZ/TOUSSEZ DANS
VOTRE COUDE**



**GARDEZ UNE DISTANCE
DE CONTACT**



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE



**DANS LES LIEUX PUBLICS CLOS
ET LES COMMERCES**

Pour la sécurité de tous